

Le Maire de CHARRON

Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-25 (signalisation) et 411 – 8 (pouvoirs des Préfets, des Présidents de Conseils généraux et des Maires),

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8^{ème} partie signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel en date du 6 novembre 1992,

Vu la déclaration d'intention de commencement des travaux déposée le 25 février 2025 par l'entreprise GUYONNET TP représentée par Damien GUYONNET – ZA Les Plantes – 85370 NALLIERS pour des travaux de Réfection de remise en état de trottoir suite à construction au 28 rue des Maurines à CHARRON (17230).

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement afin de réaliser les travaux de Réfection du trottoir cité ci-dessus.

A R R E T E

Article 1^{er} : Du **Mardi 25 février 2025 au Vendredi 28 février 2025 inclus**, l'autorisation est donnée à l'entreprise GUYONNET TP de réaliser les dits travaux mentionnés ci-dessus sur le trottoir au 28 rue des Maurines.

Article 2 : pendant les travaux le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier sauf véhicules du chantier.

Article 3 : **La chaussée sera rétrécie au niveau des travaux.**

Article 4 : la remise en état de la chaussée, des trottoirs et des bas-côtés est impérative. L'entreprise GUYONNET se propose à titre gracieux et en accord avec Mme La Maire de faire le trottoir jusqu'au transfo même si cette partie appartient à la mairie.

Article 5 : L'entreprise GUYONNET TP assurera la signalisation réglementaire du chantier et sa maintenance de jour comme de nuit, ainsi que la pose des panneaux indiquant la nature des travaux, le nom de l'établissement et son siège social.

Article 6 :

- La Directrice Générale Des Services,
- L'entreprise GUYONNET TP,
- La Gendarmerie Nationale,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à L'entreprise GUYONNET TP et à la Gendarmerie.

Fait à CHARRON, le 25 février 2025

Le Maire,



Martine BOUTET